

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises . . . . .	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.325 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 12 Mai, à 20 h. 30

1<sup>o</sup> Vote sur l'admission des candidats présentés en avril et de :

M. Vergiat (Antonin), Villemontais (Loire), parrains MM. Larue et Bertrand. — M. Audras, pharmacien, 112, rue de Gerland (réintégration). — M. Bulet (Louis), 4, rue des Fantasques, Lyon (réintégration). — M. Champremier (Hervé), 89, rue Ney, Lyon (6<sup>e</sup>). — M. Ebely (Louis), Parc de la Tête-d'Or, parrains MM. Perra et Mérit. — M. Couillet (André), 139, rue Victor-Hugo, Roubaix (Nord). *Entomologie générale, Coléoptères.* — M. Erb (J.), ingénieur, 37, rue Claire-Pauillac, Toulouse (Haute-Garonne). *Coléoptères, Scarabéides et Buprestides gallo-ibériques*, parrains MM. le D<sup>r</sup> Riel et Guillemoz. — M<sup>me</sup> Coutheron (Suzanne), 4, rue Jean-Claude-Vivant, Villeurbanne, parrains MM. Comman et Duroussay. — M. Golcombet, Chasse-sur-Rhône (Isère), parrains MM. Claret et Duroussay.

2<sup>o</sup> Questions diverses.

#### SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 9 Mai, à 17 heures

1<sup>o</sup> M. VERGIAT (de Roanne), — Notes de Folklore colonial : de l'emploi médicinal par les indigènes de quelques plantes de l'Oubanghi-Chari (Afrique équatoriale française).

Lyon, prise à la lampe à Bron, le 6 juin 1924. M. le Dr E. ROMAN a capturé : une ♀ à la lumière, le 11 juin 1926, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône) ; une ♀ à la miellée, le 5 juin 1927, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône) ; un ♂ le 8 juin 1932, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

M. le Dr ROMAN signale à propos du ♂ que pendant le séchage sur l'étaioir, celui-ci fut attaqué par une larve de *Ptinus sexpunctatus* Panz. (coléoptère), laquelle construisit sa coque entre le bois et le parvi ventrale du papillon, le 15 juillet 1932. La larve avait pris pour la construction de sa coque des fragments végétaux : moelle de sureau (?) et de la sécrétion salivaire. L'éclosion de l'insecte parfait eut lieu le 3 novembre 1932. J'ai trouvé également cet insecte ainsi que sa larve, dans les vieux cocons de *Saturnia pyri*, *pavonia*, *Aretia caja*, etc., à Bron.

Je tiens à remercier M. R. MOUTERDE et M. le Dr E. ROMAN pour tous les renseignements qu'ils m'ont fournis.

### Sur deux *Aphidius* nouveaux du pin (« Hym. braconidae »)

Par les D<sup>rs</sup> Cl. GAUTIER et S. BONNAMOUR

T.-A. MARSHALL, qui dans le *Species des Hyménoptères* d'André a décrit plusieurs *Aphidius* des Pins, savait aussi qu'il en existait d'autres encore inconnus (voir note à la suite de la description d'*Aphidius pictus* Hal., p. 563, t. V).

Nous avons observé, dans la région lyonnaise, deux et probablement trois espèces de ces Braconides, obtenus par éclosion de petits Pucerons des pins. En les nommant nous avons cherché à honorer les précisions de MARSHALL.

*APHIDIUS EXSPECTATUS* Gautier et Bonnamour ♀ — TÊTE noire, antennes de 16 articles, ceux de la base du funicule plus grêles, brun-noirâtre.

THORAX noir. — Pas de sillons visibles du mésonotum qui est lisse et luisant. Radicules, écaillottes d'un jaune légèrement bruni. Scutellum noir, lisse, luisant. Segment médiaire noir avec une crête transversale.

ABDOMEN. — Premier segment plus de trois fois aussi long que sa largeur au milieu, noirâtre, condyle un peu évasé, jaunâtre à l'extrémité postérieure. Deux tubercules bien visibles situés à peu près au milieu. Les autres segments abdominaux brun-noirâtres en dessus, avec une bande jaunâtre à la jonction des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> segments. Tarière assez courte, noire, épaisse.

PATTE ANTÉRIEURE, trochanter jaunâtre, fémur jaunâtre, très légèrement bruni en dessus, tibia jaune, légèrement bruni en dessus, tarse jaune bruni.

PATTE MOYENNE, trochanter en partie brun-noirâtre, fémur beaucoup plus bruni que l'antérieur en dessus, de même le tibia et le tarse.

PATTE POSTÉRIEURE, trochanter noirâtre, fémur brun-jaunâtre, sauf tout à fait à la base, jaunâtre, tibia et tarse plus brunis encore qu'à la patte moyenne.

AILES hyalines, nervures très simples, radiale courte, courbée. Pas de nervure cubitale.

*APHIDIUS PRAEVISUS* Gaut. et Bonn.— TÊTE, vertex noir ou brun-noir, face brune ou brun-noirâtre, clypeus et région des mandibules d'un jaune ou moins bruni. Antennes de 16 articles chez les petits exemplaires.

THORAX. — Mésonotum et scutellum noirs, luisants. Chez les gros exemplaires les sillons sont bien marqués, entre eux le mésonotum peut présenter quelques faibles granulations. Métanotum et segment médiaire d'un brun-

jaunâtre ou d'un brun plus obscur avec les rebords et les carènes plus noirs. Une carène transversale, reculée aux extrémités, divise le segment médiaire en deux aires, l'antérieure est à son tour divisée en deux compartiments par une carène médio-longitudinale, la postérieure est à son tour subdivisée par deux carènes longitudinales en une grande aréole médiane, et deux aréoles latérales beaucoup plus petites. Radicules des ailes jaune pâle, écailles plus sombres, brunies.

**ABDOMEN.** — 1<sup>er</sup> segment jaune, à peu près trois fois et demi aussi long que sa largeur au niveau des tubercules, le condyle s'élargissant peu à peu, les tubercules bien visibles un peu avant le milieu ; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> segments jaunes, ce dernier légèrement bruni à l'extrémité ; le reste de l'abdomen brun-noirâtre ; tarière courte.

**PATTES.** — Toutes les hanches jaunes, très légèrement brunies en dehors, surtout les postérieures. Trochanters jaunes. Fémurs, tibias jaunes, plus ou moins brunis surtout aux pattes postérieures.

**AILES.** — Hyalines, beaucoup plus marquées que dans l'espèce précédente ; 1<sup>re</sup> cellule cubitale confondue avec la première discoïdale, nervure cubitale réduite à la deuxième abscisse, en dessous de la cellule cubitale, et dépassant tout juste la nervure transverso-cubitale.

Nous continuons l'étude de ces insectes, dont nous compléterons encore, ultérieurement, la description.

## SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

### Notes de Pédologie

(suite)

Un des élèves de DOKOUTCHAIEV, M. AGAFONOF, vient de faire paraître un volume intitulé : *Les sols de France au point de vue pédologique*. Les seuls sols de la région lyonnaise étudiés ont pour roche-mère des loess de Sathonay-camp, de Sathonay-village et de Saint-Didier-au-Mont-d'Or. L'analyse d'un sol de cette dernière localité montre un enrichissement des horizons A et B en silice et en potasse : 53,84 % et 2,47 contre 44,30 et 1,66 à la roche-mère C ; mais il y a appauvrissement en chaux et en acide carbonique : 11,68 et 9,32 contre 21,70 et 15,30. L'humus est de 1,67.

Voici quelques nouveaux profils relevés dans la région :

5<sup>o</sup> Beynost, lieu dit les Murières sur la très basse terrasse du Rhône. Gravière entaillant une terre cultivée.

A	{ Terre jaune pâle avec quelques petits graviers. . . . .	0 m. 65
	{ Sable jaune-blanchâtre plus ou moins argileux . . . . .	0 m. 25
B	Petits cailloux et graviers agglomérés par un léger ciment calcaire . . . . .	0 m. 30
C.	Sables et graviers du Rhône : plus de 3 mètres.	

Dans ce profil, A correspond à une zone remaniée par la culture. B appartient à un zone illuviale augmentant chaque jour. C renferme diverses bandes cimentées ; les unes, à ciment uniquement calcaire, tirent leur origine soit de mouvements ascendants, soit de mouvements descendants ; les autres, teintées par des sels de fer et de manganèse sont en relation avec la nappe phréatique. Depuis plus de trois mois, le fond de la plupart des gravières de la basse terrasse du Rhône est inaccessible, étant recouvert par environ 0 m. 70 d'eau appartenant à la nappe souterraine du fleuve.